

La rentrée, chère pour nos instits

Ils achètent aussi le matériel pour leur classe

● Pour les enseignants aussi, la rentrée scolaire a un coût ! Tous les ans à la fin des vacances, Yves Reineson, instituteur à l'école fondamentale Saint-François-Xavier (Anderlecht), achète non seulement ses fournitures personnelles, mais aussi du matériel pour sa classe, à ses frais : pochettes plastiques, crayons classeurs... L'année dernière il a même meublé sa classe. Le Berchemois nous raconte comment il prépare son retour à l'école.

La rentrée scolaire approche à grand pas, et l'achat des fournitures scolaires engendre bien souvent un véritable trou dans le budget familial. On

LA RENTRÉE 2015 SERA TOUTEFOIS LA MOINS CHÈRE POUR YVES : 50 EUROS

l'oublierait presque, mais les parents d'élèves ne sont pas les seules victimes de la rentrée : les enseignants, eux aussi, dépensent une petite fortune dans l'achat du matériel scolaire. Depuis 12 ans, Yves Reineson est instituteur primaire à l'école fondamentale libre Saint-François-Xavier d'Ander-

lecht. « Pour nous aussi, la rentrée devient chère », rappelle cet enseignant de 36 ans. « À chaque rentrée, c'est à mes frais que j'achète du matériel pour ma classe et mes élèves, en plus de mes propres fournitures. Par exemple, des pochettes transparentes, des classeurs, des crayons, une relieuse, etc. »

Cette année, Yves a dépensé environ 50 euros, mais c'est une de ses années les moins chères, nous explique-t-il. « L'année dernière par contre, j'ai dû meubler une classe entière. J'ai pu récupérer les bancs d'école mais il n'y avait aucun meuble. J'ai fait appel au réseau scout qui nous a beaucoup aidés à rassembler des étagères et bibliothèques. J'ai également fait poser moi-même un lavabo avec l'aide d'un ami. »

25.000 EUROS DE SUBSIDES

L'école Saint-François Xavier est une école fondamentale libre à encadrement différencié, et reçoit donc moins que les écoles communales. L'école a un indice socio-économique très bas de 1/20. « Le quartier est assez pauvre et beaucoup de familles ont besoin d'aides sociales », explique Yves. « Plus les milieux sont défavorisés, moins les parents peuvent donner. Nous recevons un subside de

25.000 euros par an mais avec cette somme, l'école doit couvrir aussi l'eau, l'électricité et les rénovations. »

Avec ces subsides, l'établissement doit également respecter le décret de gratuité : l'école peut proposer mais ne doit pas imposer de frais aux parents. Ainsi, normalement ils ne doivent pas déboursier d'argent, seul le service de garderie est payant. Difficile, donc, de trouver des fonds pour le matériel scolaire.

« Je demande à mes élèves d'acheter le minimum des fournitures pour la rentrée. C'est-à-dire, un crayon, un cartable, une gomme et une boîte à mouchoirs ». Sa classe de quatrième

LE QUARTIER EST ASSEZ PAUVRE ET LES ELEVES ONT BESOIN D'AIDES SOCIALES

primaire compte 23 élèves cette année. Et les coûts de la rentrée ne seront pas les seuls frais de cet instituteur. « L'année dernière, j'ai calculé ce que je dépensais de ma poche pour ma classe, et cela me revenait en moyenne à 62 euros par mois ». ■

FANNY DEMESTER

TÉMOIGNAGE

Brahim : « J'en ai pour environ 250 euros de frais »

Depuis deux ans, Brahim El Maaza Gomez est instituteur à Ixelles à l'école du Bois de la Cambre. En tant que jeune instituteur, ses frais de rentrée sont élevés, mais nécessaires, selon lui. *« J'en ai eu pour environ 250 euros cette année »,* rapporte l'enseignant de 27 ans. *« À chaque rentrée, je dois acheter mon matériel personnel : un plumier, un bic, des cahiers, etc. Mais également des fournitures pour la classe comme des cartouches d'encre couleur pour imprimer les cours, des pinceaux, de la peinture, du papier cartonné, etc. »*

Cette école communale bénéficie bien sûr de subsides pour chaque classe. *« Mais c'est vrai que, quelle que soit l'école où nous travaillons, la rentrée a toujours un coût pour les instituteurs, nous ajoutons toujours du matériel pour nos classes à nos frais »,* explique Brahim. *« Dès qu'on veut sortir des sentiers battus, lorsqu'on veut proposer des nouvelles activités par exemple, nous payons également de notre poche, mais c'est normal ».*

L'école demande une cotisation de 20 euros aux élèves au début de l'année pour toutes les activités et les collations proposées en classe. ■

F.D.